

LA PROFESSIONNALISATION,

UN DÉFI SCIENTIFIQUE, ORGANISATIONNEL ET TERRITORIAL POUR LES UNIVERSITÉS

La professionnalisation est une question cruciale pour de nombreuses parties prenantes. Dans une perspective sociétale et interactive entre l'université, les étudiants, les salariés et les employeurs, une réflexion approfondie sur cette notion conduit à s'interroger sur l'organisation, la programmation, la pédagogie et les résultats des formations initiales et continues, ainsi que sur la qualité de l'insertion, le parcours professionnel, et l'environnement adapté à la position du professionnel apprenant.

Le colloque que nous vous proposons doit aussi permettre de souligner l'importance des coopérations scientifiques et professionnelles entre la France et le Maroc.

Les enjeux de la professionnalisation dans un monde globalisé dessinent des configurations socio-économiques nouvelles pour les universités, au Maroc comme en France, souvent en rupture avec les logiques dominantes. L'intensification des échanges dans toutes leurs dimensions est marquée aujourd'hui principalement par la digitalisation des supports d'information et les progrès de l'intelligence artificielle, par les choix de localisation des activités, par l'évolution extrêmement rapide des normes (commerciales, financières, technologiques, juridiques et sociales) ainsi que par les flux d'immigration, qui interrogent le concept d'Humanité dans nos sociétés. La professionnalisation interroge aussi le modèle de croissance économique classique, qui ne semble pas apporter de réponses satisfaisantes sur les nouvelles formes de professionnalisation adaptée aux défis d'un monde globalisé, dont les enjeux interagissent avec les dimensions sociales, économiques et environnementales.

A titre d'exemples, le contexte actuel de changement des normes, au Maroc la vision stratégique de la réforme 2015-2030 insiste, entre autres, sur la nécessité d'encourager l'accès des apprenants aux licences professionnelles « qui doivent être plus diversifiées et centrées sur les formations sectorielles et nouvelles » et d' « institutionnaliser les relations de coopération entre l'Université, la formation professionnelle et les institutions de recherche en vue de réviser les passerelles et les cycles universitaires et les adapter à la variété de l'offre de la formation professionnelle » (CSEFRS, 2015). Ces recommandations visent à améliorer l'adéquation des programmes et des formations avec la demande de l'environnement, de sorte à contribuer à la réussite du nouveau modèle de développement socio-économique, tel qu'il ressort du projet d'orientation de la loi de finances 2019. C'est aussi le cas en France à travers notamment, d'une part, de la réforme de la formation professionnelle et de l'assurance chômage dans le sillage de la récente loi « Avenir professionnel », et d'autre part, de la loi du 5 septembre 2018 pour la Liberté de choisir son avenir professionnel, qui dans une certaine mesure renforce la centralité de l'État dans une telle démarche.

Ces nouvelles orientations soulignent tout l'intérêt d'un tel colloque et interrogent sur le sens de ces réformes pour la sécurisation des parcours professionnels, sont-elles annonciatrices d'une transformation d'un modèle social jugé inadapté à ce jour ?

À la croisée de la régionalisation et de la mondialisation, il ne semble plus possible de faire l'économie de réflexions fondamentales inter-disciplinaires et professionnelles sur la plasticité des contenus d'emploi, et la vitesse d'adaptation des formations initiales et continues aux nouveaux impératifs sociétaux qui se dessinent.

Ce colloque en réunissant des chercheurs et des praticiens se donne pour ambition, par les regards croisés qu'il souhaite susciter, de mieux caractériser la dimension polymorphe de la professionnalisation, d'identifier des pistes de mise en œuvre de stratégies innovantes socio-économiques, par des retours d'expériences et de valoriser l'importance des coopérations scientifiques et professionnelles entre la France et le Maroc.

C'est la raison pour laquelle nous convions l'ensemble des parties prenantes à communiquer dans ce colloque : les chercheurs et enseignants-chercheurs, les fonctionnaires, les responsables d'entreprises et d'associations ainsi que les membres d'organisations professionnelles et plus globalement d'institutions dont les prescriptions comptent.

Problématiques du colloque

- La professionnalisation entendue comme un perfectionnement permanent individuel et collectif permet-elle de faire face aux évolutions économiques sociales et environnementales ?
- Quelle que soit le type d'organisation, l'adaptation progressive proposée par le modèle professionnel, permet-elle de résister aux défis technologiques, aux nouvelles contraintes financières, sociales, juridiques et environnementales ?

- L'évolution extrêmement rapide des systèmes d'information et de production consécutifs aux applications digitales et au développement de l'intelligence artificielle, ne conduit-elle pas à une remise en cause des modèles de professionnalisation ?
- Comment construire, dès le projet d'insertion et au cours de l'activité professionnelle, des structures qualifiantes et apprenantes ?
- Quelles sont les méthodes de recherche adaptées à l'étude du processus de professionnalisation ?
- Comment définir le professionnel, le processus de professionnalisation, la professionnalité ? La définition peut-elle être objective ? Ne dépend-t-elle pas déjà du parcours ou du territoire ?
- Qu'apporte le professionnel : qualité, expertise, éthique, pédagogie, management, efficacité et efficience, régulation des dysfonctionnements ?
- Comment former les professionnels de demain ?
- Comment mener des recherches sur la professionnalisation ? Le chercheur doit-il être un acteur expert du domaine, pour y intervenir ?
- La place de l'enseignement technologique et professionnel dans l'université : faut-il désolidariser les universités de l'enseignement technique et professionnel ?
- Faut-il professionnaliser la recherche ? (CIFRE, appels à projets, financements publics et privés de la recherche, chercheurs-consultants, chercheurs en entreprises).
- Faut-il privatiser en partie les activités des centres de recherche ? Quelle place pour le chercheur ?
- Comment gérer les transferts de technologie, l'innovation et la propriété intellectuelle, la recherche et le développement durable ?

Thématiques non exhaustives

La professionnalisation en question

- Les différentes formes et approches de la professionnalisation ;
- Les méthodes de recherche adaptées à l'étude du processus de professionnalisation ;
- Les modèles de professionnalisation à l'aune de la digitalisation et de l'intelligence artificielle ;
- Professionnalisation et formation tout au long de la vie ;
- Qu'apporte le professionnel aux processus et aux modèles de professionnalisation ?
- La professionnalisation à l'international : double diplomation, reconnaissance des diplômes professionnels à l'international, l'alternance à l'international, etc.
- Les dispositifs normatifs et réglementaires sont-ils adaptés aux enjeux de la professionnalisation ?

La professionnalisation dans les stratégies de développement des universités

- Les relations avec les entreprises : l'alternance salariale à l'université (création de valeur et approches juridiques), la place des professionnels dans les universités (recherche gouvernance, enseignements) ;
- Enseignement universitaire et professionnalisation : faut-il professionnaliser l'enseignement et/ou valider l'expérience ?
- La relation avec les entreprises risque-t-elle d'affaiblir la qualité de la recherche et de l'enseignement ?
- La professionnalisation à l'international : les diplômes professionnels s'exportent-ils ?
- La place des professionnels et des consultants à l'université : médecine, gestion, droit...
- La représentation des salariés dans la professionnalisation, et la professionnalisation des représentants du personnel ;

La professionnalisation et attractivité territoriale

- La place de la professionnalisation dans le cadre des programmes de développement régionaux (PDR) ;
- Le rôle de la professionnalisation dans les dynamiques territoriales ;
- La responsabilité sociale et environnementale versus professionnalisation ;
- La professionnalisation des handicapés ;
- L'attractivité des territoires et compétences ;
- La professionnalisation des personnes à besoins spécifiques et/ou sujettes à la précarité ;
- Les proximités professionnelles des universités, de la fonction publique et des entreprises – des rapprochements sont-ils possibles pour détecter les besoins et organiser des parcours professionnels intégrés et durables ?
- La professionnalisation et filières économiques ;

- Les Impacts financiers socio-économiques et mesure des dysfonctionnements dans la relation des universités et des territoires ;
- Les normes et la professionnalisation en France et au Maroc ;
- L'adaptation des filières professionnalisantes aux besoins des territoires : cas de la région Rabat-Salé-Kénitra ;

Fonction publique et professionnalisation, nouveau modèle de développement socio-économique

- Les compétences des fonctions publiques et professionnalisation ;
- Efficacité et efficacité de l'action publique par la professionnalisation des acteurs ;
- La Collaboration public-privée dans la formation professionnelle ;
- Les actions conjointes publiques et privées sur l'insertion professionnelle ;
- L'action interministérielle sur l'insertion professionnelle ;
- Les retombées socio-économiques de la professionnalisation : quelles contributions au renouveau du modèle de développement ?
- Benchmarking et bonnes pratiques : quels enseignements pour le Maroc et la France ?

Soumission

Trois types de présentations sont attendues :

- **Des communications, conférences, propos d'étapes de recherche, synthèses, état de l'art et études proposées par des enseignants-chercheurs ;**
- **Des communications élaborées par des doctorants présentant leurs travaux ;**
- **Des communications élaborées par des professionnels (fonctionnaires, consultants, professions libérales ou cadres), avec ou sans l'appui d'enseignants chercheurs.**

Les soumissions peuvent-être rédigées **en français, en anglais ou en espagnol**, selon les normes suivantes :

- Word, Times New Roman, taille 10, simple interligne ;
- Marges : 2,3 cm de marge à gauche, 4,4 cm de marge à droite, 2,5 cm en haut et 3 cm en bas ;
- Orientation du papier en portrait. Afficher les pages en vis-à-vis pour l'ensemble du document. Format papier B5 : 18,2 cm en largeur et 25,7 cm en hauteur avec les en-têtes à 0 cm et les pieds de pages à 2 cm ;
- Les sous-titres doivent être en gras, sur une ligne séparée, justifiée à gauche et en majuscules ;
- La page de titre doit être sur une page **SÉPARÉE** du corps du texte : TITRE du papier, TYPE : enseignant-chercheur, doctorant, professionnel faisant un doctorat. Le nom de la **PERSONNE À CONTACTER** : choisir une personne comme contact. Indiquer la **LISTE** des noms d'auteurs dans l'ordre désiré. Donner les **COORDONNÉES de chaque auteur** (y compris Nom, Organisation ou université d'affiliation, Fonction de chaque auteur, Adresse, Téléphone, courriel)
- L'article doit être précédé d'un **RÉSUMÉ** d'une dizaine de lignes maximum et 5 mots-clés.

Correspondance et soumission : cipro2019@um5.ac.ma

Les meilleures communications seront publiées dans la revue « [Recherche en Sciences de Gestion](#) ».

Dates à retenir

20 octobre 2019	Date limite d'envoi de l'intention (4 500 caractères au maximum)
30 octobre 2019	Notifications aux auteurs
20 novembre 2019	Date limite d'envoi de la soumission complète (15 pages ou 40 000 caractères espaces compris)
20-21 décembre 2019	COLLOQUE INTERNATIONAL (FSJES-Souissi, RABAT-MAROC)

Comité de pilotage

Manuel **GARCIA**, Enseignant-Chercheur, IUT de Saint-Etienne
Omar **HNICHE**, Enseignant-Chercheur, Directeur du CIRPEC, Université Mohammed V de Rabat
Dominique **MAVRIDORAKIS**, Directeur de Pôle chez In Extenso, Région de Lyon, France
Salwa **BAHYAOUI**, Enseignante-Chercheure, FSJES-Agdal, Université Mohammed V de Rabat
Said **RADI**, Enseignant-Chercheur, Vice-Doyen chargé des affaires académiques et pédagogiques de la FSJES-Souissi, Université Mohammed V de Rabat

Comité d'organisation

Manuel **GARCIA**, IUT de Saint-Etienne, UJM
Omar **HNICHE**, FSJES-Souissi, UM5R
Dominique **MAVRIDORAKIS**, ISEOR
Salwa **BAHYAOUI**, FSJES-Agdal, UM5R
Sadi **RADI**, FSJES-Souissi, UM5R
Lalla Latifa **ALAOUI**, FSJES-Souissi, UM5R
Hicham **BENYASSINE**, FSJES-Agdal, UM5R
Badreddine **CHEGRI**, FSJES-Souissi, UM5R
Meryem **CHIADMI**, FSJES-Souissi, UM5R
Yahia **EL OUAZZANI**, FSJES-Souissi, UM5R
Mohammed **EL KAMLI**, FSJES-Souissi, UM5R
Abderrazak **EL MEZIANE**, EST-Salé, UM5R
Elhoucine **ELATIF**, FSJES-Souissi, UM5R
Imane **GHAZLANE**, FSJES-Souissi, UM5R
Meriem **OBADA**, FSJES-Salé, UM5R
Radouane **RAOUF**, FSJES-Souissi, UM5R
Lalla Fatima Zohra **ALAMI TALBI**, FSJES-Souissi, UM5R
Mohammed **BOUZIT**, FSJES-Souissi, UM5R
Abdelhalim **LAKRARSI**, FSJES-Souissi, UM5R
Zineb **RHAJBAL**, FSJES-Souissi, UM5R
Kaoutar **DERIOUCH**, FSJES-Souissi, UM5R
El Mehdi **JABBARA**, FSJES-Souissi, UM5R

Comité Scientifique

Henri **Savall**, Professeur Émérite en Sciences de Gestion, Président-Fondateur de ISEOR, Université Jean Moulin
 Véronique **Zardet**, Professeure Sciences de Gestion, Directrice de ISEOR, Présidente ADERSE, IAE de Lyon
 Manuel **Garcia**, Sciences de Gestion, Professionnalisation et déterminisme social, IUT de Saint-Etienne
 Omar **Hniche**, Sciences de gestion, directeur du CIRPEC, UM5R
 Said **Radi**, Sciences de gestion, FSJES, Souissi
 Mohammed Rachid **Aasri**, Sciences de gestion, FSJES, Souissi
 Lalla Fatima-Zohra **Alami Talbi**, Sciences de gestion, FSJES, Souissi
 Lalla Latifa **Alaoui**, Sciences de gestion, FSJES, Souissi
 Nouredine **Alij**, Sciences de gestion, FSJES, Mohammedia
 Salwa **Bahyaoui**, Sciences de gestion, FSJES, Agdal
 Emmanuel **Beck**, Sciences de gestion, Université Jean Moulin Lyon 3
 Driss **Benesrighe**, Sciences de gestion, ENCG Settat
 Hicham **Benyassine**, Sciences de gestion, FSJES, Agdal
 Daniel **Bonnet**, Sciences de Gestion, Analyse socio-économique, Responsable Institut Psychanalyse & Management (I.P&M)
 Marc **Bonnet**, Professeur Sciences de Gestion, co-président du Practice Theme Committee de l'Academy of Management (Etats-Unis).
 Abdellatif **Bouazza**, Sciences de gestion, économie sociale et solidaire, FSJES, Souissi
 Abdellatif **Chakor**, Sciences de gestion, chef du département des sciences économiques et de gestion, FSJES, Souissi
 Meryem **Chiadmi**, Sciences de gestion, FSJES, Souissi
 Miguel **Delattre**, Sciences de gestion, ISEOR, Trésorier ADERSE
 Mohammed **El Kamli**, Sciences économiques, économie appliquée, FSJES, Souissi
 Abderrazak **El Meziane**, Sciences de gestion, EST de Salé
 Guillaume **Fernandez**, Sciences de Gestion
 Mohammed **Khariss**, Sciences économiques, FSJES, Souissi
 Zeineddine **Khelfaoui**, Sciences économiques, Université Paul Valéry Montpellier 3
 Farida **Khodri**, Maître de conférence Droit, Directrice de l'Institut du travail de l'université Jean Monnet
 Fadoua **Laghzaoui**, Sciences de gestion, FSJES, Tanger
 Khalid **Limamy**, Sciences de gestion, FSE, UM5R
 Souhir **Masmoudi**, Sciences de Gestion, Université Saint-Etienne
 Jérôme **Maucourant**, Sciences économiques, MCF HDR
 Meriem **Obada**, Sciences de gestion, FSJES, Salé
 Youssef **Oubouali**, Sciences de gestion, ENCG Settat
 Redouane **Raouf**, Sciences économiques, économie appliquée, FSJES, Souissi
 Khalid **Rguibi**, Sciences de gestion, ENCG Kénitra
 Hicham **Sadok**, Sciences économiques, FSJES, Souissi
 Jean-Pierre **Vaudelin**, Professeur associé IFMA, Compétences individuelles et collectives
 Sidi Yahia **El Ouazzani**, Sciences économiques, économie appliquée, FSJES, Souissi